

DISCOURS DE S.E. MONSIEUR HAMADA MADI
SECRETAIRE GENERAL DE LA COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN
A L'OCCASION DE LA CONFERENCE DES BAILLEURS POUR MADAGASCAR
PARIS LE 1er DECEMBRE 2016

Excellence, Monsieur le Président de la République de Madagascar,

Excellences, Madame le Directeur Général de l'UNESCO ;

Excellences, Mesdames et Messieurs les ministres,

Mesdames et Messieurs les représentants du corps diplomatique, des organisations régionales et internationales,

Mesdames et Messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers,

Distingués invités,

Mesdames, Messieurs,

Je me réjouis d'être ici, à Paris, pour apporter la voix de la Commission de l'océan Indien (COI) à cette conférence des bailleurs qui est avant tout une conférence de soutien au peuple malgache tout entier.

En tant que Secrétaire général de la COI, permettez-moi de rappeler combien notre organisation régionale a été active pour apporter son appui à la Grande île dans les heures difficiles qu'elle a traversée de 2009 à 2013. La COI a, en effet, contribué activement à l'émergence d'une solution institutionnelle

réaliste, adaptée au terrain et privilégiant une solution nationale malgache, respectueuse du droit et de l'esprit des lois de ce grand pays.

Cette participation de notre organisation au retour de la stabilité institutionnelle dans la Grande Ile nous oblige aujourd'hui à nous mobiliser, aux côtés du gouvernement malgache et de la communauté internationale, pour livrer cette fois la bataille du développement. Pour ce faire la COI a privilégié dès 2015 le terrain de la sécurité alimentaire.

Donner à manger à nos populations, résorber les déséquilibres nutritionnels, créer de nouveaux circuits de commercialisation intra régionaux favorisant la croissance et l'emploi, réduire la pauvreté dans les zones rurales, voilà les objectifs que s'est fixée la COI. Et c'est ici que notre volonté régionale rencontre les potentialités de la Grande Ile pour que Madagascar puisse honorer sa vocation de "Grenier de l'Indianocéanie".

Pareille tâche nécessite que soient réunies quatre conditions :

D'abord, **l'existence de terres et d'hommes pour les cultiver**. A cet égard, chacun comprendra que l'alimentation de nos pays ne peut être dissociée de Madagascar qui, avec 2,2 millions d'hectares, concentre 98 Pour Cent des terres arables de toute l'Indianocéanie.

Ensuite, **une volonté politique forte**. Le IVème Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de la Commission de l'océan Indien, tenu à Moroni en août 2014, a hissé cette question au niveau d'une priorité régionale.

Le troisième prérequis tient à l'existence de **moyens financiers**. La conférence des bailleurs et partenaires techniques pour la sécurité alimentaire, organisée par la COI en février 2015 à Antananarivo, a mis en exergue l'existence de fonds gérés par les bailleurs approchant les 700 Millions d'euros pour la période 2014-2020.

Enfin, la dernière condition du succès c'est de disposer d'un **partenaire technique qualifié et expérimenté**. Ce partenaire indispensable nous l'avons

trouvé dans la FAO, et au premier chef au niveau de sa représentation régionale à Madagascar.

Nous avons écrit ensemble un *“Programme régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle”* de la COI qui s’intègre dans le Programme détaillé pour le développement de l’agriculture en Afrique du NEPAD (*Nouveau Partenariat pour le Développement de l’Afrique*). Doté d’un budget prévisionnel de 145 millions de dollars sur cinq ans, ce programme de la COI repose sur trois axes opérationnels et fait la part belle à Madagascar.

L’axe 1, qui concentrera près de 98 Millions de dollars, vise à l’accroissement de la production et de la compétitivité des filières d’intérêt régional y compris des produits de la pêche de façon à améliorer la couverture des besoins des populations de l’espace COI.

Avec 13 Millions de dollars, l’axe 2 concerne le commerce intra régional des productions agricoles d’intérêt régional. Il vise à assurer la promotion des exportations de denrées produites à Madagascar et dans d’autres îles vers les pays demandeurs de l’espace COI.

L’axe 3 traite de la sécurité nutritionnelle, sujet sensible à Madagascar où l’insécurité alimentaire s’exprime par une alimentation déséquilibrée ou insuffisante dont les enfants sont les premières victimes. Cet axe mettra l’accent sur la prévention et la gestion des crises alimentaires et sur l’amélioration des réponses aux désastres naturels. Les facilités propres à l’axe 3 atteindraient 26 millions de dollars.

Notre projet a été débattu et amendé par les ministères compétents de chacun de nos pays, au premier rang desquels le ministère malgache de l’Agriculture et de l’Elevage. Ses instruments d’action ont été conçus pour inciter les acteurs publics et privés des différents Etats membres à joindre leurs efforts.

Pour le mener à bien, une Unité Régionale de Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle de la COI, installée à Antananarivo, aura pour mission d’établir

un contact aussi fluide que possible entre les bailleurs, les experts techniques, le gouvernement et l'administration malgaches, les organisations agricoles et le secteur privé régional. Il lui incombera de proposer, orienter et coordonner l'action des bailleurs grâce à la définition de « productions d'intérêt régional » et d'apporter des incitations aux acteurs des chaînes de valeur. Nous signerons avec la FAO, à la fin de ce mois, l'accord de coopération technique qui permettra à cette Unité de commencer à travailler concrètement dès le début 2017.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Avec le Projet régional de sécurité alimentaire et nutritionnelle de la Commission de l'océan Indien, j'ai la ferme conviction qu'ensemble nous pouvons écrire une nouvelle page de croissance et d'intégration régionale pour, par et grâce à Madagascar. Nous ne doutons pas de son succès et de sa force d'entraînement sur le terrain comme auprès de la communauté des bailleurs que j'exhorte maintenant à se mobiliser à nos côtés.

Je vous remercie.